

Cher assuré,

PADI est heureuse de présenter les assurances responsabilité civile générale, collective et professionnelle de BFL Canada, Services de risques et assurances inc. pour 2025-2026. Malgré la hausse des primes d'assurance sur la plupart des marchés, BFL Canada n'a annoncé aucune augmentation de prime pour l'année d'assurance 2025-2026.

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE : BFL Canada offre gratuitement dix (10) *bons d'assurance responsabilité civile professionnelle d'une journée* aux centres et complexes de plongée PADI. Cinq (5) pour les instructeurs et cinq (5) pour les Divemasters ou les assistants instructeurs.

Le bon d'assurance responsabilité civile professionnelle d'une journée offre une couverture aux membres qui ont besoin d'une assurance pour enseigner ou encadrer des plongeurs jusqu'à deux jours par an. Intégrée à la police d'assurance des centres de plongée, cette option d'assurance flexible est conçue pour offrir une couverture responsabilité civile professionnelle à court terme aux professionnels occasionnels, en cas de besoin.



Responsabilité civile générale commerciale

- 1 M\$ par occurrence/2 M\$ par période
- Franchise - 1 000 \$ par événement, PD seulement
- Limite excédentaire jusqu'à 4 M\$
- Polices d'assurance responsabilité civile professionnelle de groupe et assurance bateau disponibles
- Couverture du bâtiment et du contenu disponible
- 10 bons d'assurance responsabilité civile professionnelle d'une journée

Utilisez le lien ci-dessous pour renouveler ou sécuriser votre couverture avant le 30 juin 2025.

<https://digital.bflcanada.ca/fr/plongee/>

